

Québec, le 30 septembre 2011

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET: Demande relative à certaines modifications de méthodes comptables  
Votre référence : R-3768-2011  
Notre référence : 1043020

---

Chère Consoeur,

La présente vise à obtenir de la Régie la reconnaissance de monsieur Maurice Gosselin à titre d'expert dans ce dossier. Voici l'information pertinente :

1° Nom et coordonnées du témoin expert :

M. Maurice Gosselin, directeur  
École de comptabilité  
Faculté des sciences de l'administration  
Université Laval  
Québec (Québec)  
Canada G1V 0A6  
Téléphone : (418) 656-5158  
Courriel : [maurice.gosselin@fsa.ulaval.ca](mailto:maurice.gosselin@fsa.ulaval.ca)

2° Description du besoin d'un expert en relation avec l'intérêt de l'AQCIE et du CIFQ :

Les intervenants doivent s'assurer de la pertinence des demandes d'Hydro-Québec en relation avec l'application et la portée des normes comptables relatives aux coûts du PGEÉ, en lien avec l'IAS 38 et au traitement de certains avantages du personnel, en lien avec l'IAS 19, ce qui est du ressort d'un expert en comptabilité.

3° Mandat et qualification demandée :

Soumettre une analyse et des recommandations concernant la pertinence des demandes d'Hydro-Québec relativement aux coûts du PGEÉ et au traitement des avantages du personnel, en lien avec les IAS 38 et 19 eu égard notamment à l'obligation et à la manière

d'appliquer les normes des IFRS et à la date effective de leur application le cas échéant et eu égard à la latitude existant à cet égard en matière réglementaire.

Qualification demandée :

Expert en comptabilité, notamment à l'égard des IFRS.

4° Curriculum vitae du témoin-expert :

Voir pièce jointe.

5° Justification de la rémunération demandée :

Les intervenants demandent l'application du tarif de 250 \$ prévu au guide de paiement des frais des intervenants 2009, eu égard à l'expérience et au niveau d'expertise du témoin révélée par son curriculum vitae.

Veillez agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

**STEIN MONAST S.E.N.C.R.L.**

*(s) Pierre Pelletier*

PIERRE PELLETIER

PP/lm

c.c. HQD- Me Éric Fraser  
HQT – Me F. Jean Morel  
Les intervenants